

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FREJUS - 8303 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 23/09/2024 - 7720 - 2023 B 00039 - 478 447 253 - 2ARC (Architecture RIDEAU
Catherine, Aménagement, Réhabilitation, Conception)

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	58 080	13 927	44 152	15 713	28 440	181.00		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	212 952		212 952	212 952				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	271 032	13 927	257 105	228 665	28 440	12.44		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	132		132		132		
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés				40 000	40 000	100.00	
	Autres créances	101 350		101 350	4 289	97 061	NS	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	308 292		308 292	8 292	300 000	NS		
Disponibilités	43 550		43 550	257 048	213 498	83.06		
Charges constatées d'avance (3)	519		519	9 017	8 498	94.24		
Total III	453 843		453 843	318 646	135 197	42.43		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	724 875	13 927	710 947	547 311	163 636	29.90		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2024 12	Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	150 000	100	149 900	NS
	Réserves				
	Réserve légale	15 000	10	14 990	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	195 850	482 697	286 847	59.43
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		131 543	18 043	113 501	629.06
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I		492 394	500 850	8 457	1.69
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	33 614	335	33 280	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 645	1 080	58 565	NS	
Dettes fiscales et sociales	72 094	45 047	27 048	60.04	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	53 200		53 200		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	218 554	46 461	172 093	370.40
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		710 947	547 311	163 636	29.90

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

218 554 46 461

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	221 417		221 417	137 798		83 619	60.68
Chiffre d'affaires NET	221 417		221 417	137 798		83 619	60.68
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			0	0		0	15.91
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			221 417	137 798		83 619	60.68
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			54 687	7 605		47 081	619.07
Impôts, taxes et versements assimilés			2 726	4 396		1 670	38.00
Salaires et traitements			117 872	117 159		713	0.61
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 956	1 009		5 946	589.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				6 001		6 001	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			182 241	136 171		46 070	33.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			39 177	1 628		37 549	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2024 12	Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	95 000		95 000	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	992	476	516	108.26
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	95 992	476	95 516	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	95 992	476	95 516	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	135 168	2 104	133 065	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	802	15 939	15 137	94.97
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	802	15 939	15 137	94.97
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	802	15 939	15 137	94.97
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 427		4 427	
Total des produits (I+III+V+VII)	318 211	154 214	163 997	106.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	186 668	136 171	50 497	37.08
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	131 543	18 043	113 501	629.06

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	15 698		35 395
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 716		
TOTAL	23 414		35 395
Autres participations	212 952		
TOTAL	212 952		
TOTAL GENERAL	236 366		35 395

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			51 093	51 093
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		729	6 987	6 987
TOTAL		729	58 080	58 080
Autres participations			212 952	212 952
TOTAL			212 952	212 952
TOTAL GENERAL		729	271 032	271 032

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		4 218	6 187		10 405
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 483	769	729	3 523
TOTAL		7 701	6 956	729	13 927
TOTAL GENERAL		7 701	6 956	729	13 927
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 187				
Matériel de bureau informatique mobilier	769				
TOTAL	6 956				
TOTAL GENERAL	6 956				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	9 900	9 900	
Groupe et associés	89 930	89 930	
Débiteurs divers	1 520	1 520	
Charges constatées d'avance	519	519	
TOTAL	101 869	101 869	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	59 645	59 645		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 714	40 714		
Impôts sur les bénéfices	4 427	4 427		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 247	23 247		
Groupe et associés	37 321	37 321		
Autres dettes	53 200	53 200		
TOTAL	218 554	218 554		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 096
Dettes fiscales et sociales	37 399
Total	38 495

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	519
Total	519

2ARC

Société par à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros

Siège social : 15 Avenue du Clocher de Fréjus
83700 SAINT RAPHAEL
RCS Fréjus 478 447 253

PROCES VERBAL-DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 31 AOUT 2024 STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

L'an-deux-mil-vingt-quatre,
Le trente et un août,
A neuf heures,

La soussignée, Catherine RIDEAU née GREGE, associée unique, Gérante de la société **2ARC**, société à responsabilité limitée, au capital de 150 000 euros, dénommée "l'Associée Unique",

1) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2024,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article L 223.19 du Code de Commerce,
- Rémunération des fonctions de gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- L'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan de l'exercice clos le 31/03/2024,
- le rapport de gestion,
- le texte du projet de résolutions.

3) Adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associée Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée Unique arrête le résultat de l'exercice écoulé à la somme de 131 543 € (Bénéfice) qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 131 543 euros

Affectation

Dividendes : 100 000 euros

Report à nouveau : 31 543 euros

Le poste « Report à nouveau » est désormais créditeur de 227 393 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués éligibles à la réfraction de 40 % s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12.8%, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17.2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Ces distributions seront mises en paiement à compter du 31 décembre 2024.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associée Unique prend acte des conventions réglementées visée à l'article L 233.19 du code du commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associée Unique fixe pour l'exercice 2024- 2025 la rémunération annuelle de la gérante à 60 000 €. La rémunération 2023-2024 s'est élevée à 60 000 euros.

Elle sera remboursée, sur justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation. La société prend à sa charge les cotisations sociales de la gérante.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Catherine RIDEAU née GREGE,
Associée Unique et Gérante

